



Anti-Corrída Lëtzebuerg a.s.b.l.

Communiqué de presse « Toro de Fuego » du 02.04.2013

Réf: 130402_ComAntiCor

Lettre ouverte destinée à S.E.M. l'Ambassadeur d'Espagne au Grand-Duché de Luxembourg.

Ambassade d'Espagne

4 Boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg

Monsieur l'Ambassadeur,

Le Conseil d'administration de l'association « Anti-Corrída Lëtzebuerg asbl » dénonce l'effroyable acte de cruauté que constitue la pratique du "Toro de Fuego", sur taureau vivant, qui perdure lors de festivités dans certaines villes espagnoles (en particulier « Toro de Júbilo » à Medinaceli). Cette ignoble pratique qui consiste à placer sur les cornes d'un taureau des boules enduites de goudron et de térébenthine et de les enflammer, est une horrible maltraitance issue de temps obscurs et cruels, indigne d'une société civilisée.

Est-il admissible, à l'heure où nous construisons l'Europe, que l'on se réjouisse de rendre fou de douleur un taureau en enflammant ses cornes (particulièrement innervées), de telle sorte que l'animal tente désespérément d'échapper à son supplice et de faire cesser une douleur intense en se précipitant contre les murs pour essayer d'éteindre le feu ?

Cet acte perpétré contre un être sensible a pour résultat de le condamner à une lente et douloureuse agonie au cours de laquelle ses cornes, ses yeux, son corps se consomment dans d'atroces douleurs, pendant plusieurs heures, au milieu d'une foule en délire. Disons-le clairement, c'est indigne, ignoble, pervers et d'une totale cruauté !

Monsieur l'Ambassadeur.

Un tel acte de cruauté envers les animaux n'est ni un art, ni une culture et nous sommes d'avis que cette cruauté n'a pas sa place dans une société moderne. C'est une véritable honte pour votre pays! Il est urgent que le gouvernement espagnol mette fin à ces pratiques d'un âge sombre et que la justice poursuive les auteurs et promoteurs d'un tel crime et d'un tel sadisme.

En attendant votre influence pour que cesse cette pratique cruelle, veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre très haute considération.

Diekirch, le 02 avril 2013
Pour le Conseil d'administration
John TREZZI, Président